

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE  
TRÈS-SAINT-RÉDEMPTEUR**

**Procès-verbal de la séance extraordinaire** du conseil de la municipalité de Très-Saint-Rédempteur, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances du conseil le **10 décembre 2019 à 19h30**, sous la présidence de madame Julie Lemieux, mairesse.

Étaient présents les conseillers : M. Réjean Sauvé  
Mme Aline Nault  
M. Alexandre Zalac  
M. Willy Mouzon  
Étaient absents les conseillers : M. Steven Strong-Gallant  
Mme Isabelle Paré

Madame Fanny Grosz, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente et agit comme secrétaire d'assemblée.

L'avis de convocation a été transmis tel que prescrit par la loi à tous les membres du conseil municipal de la municipalité de Très-Saint-Rédempteur.

**291-12-19**  
**Ouverture de la séance**

Le quorum étant atteint, Madame Julie Lemieux, mairesse, ouvre la séance du 10 décembre 2019 à 19h30.

Constatation est faite que l'avis de convocation a été notifié à tous les membres du conseil, y compris ceux absents à l'ouverture de la séance.

**292-12-19**  
**Adoption de l'ordre du jour**

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Dépôt et adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2020
4. Période de questions portant uniquement sur le budget 2020
5. Levée de l'assemblée

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	ABSENT	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	ABSENTE	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**293-12-19**  
**Dépôt et adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2020**

*Madame la Mairesse procède à la lecture des prévisions budgétaires 2020 ci-dessous :*

REVENUS DE FONCTIONNEMENT	2019	2020
Taxe foncière 2020 - 0,6603 le 100\$ d'évaluation	841 197 \$	871 049 \$
Taxe spéciale - règlement 165 (Ch. St-Henri)	16 400 \$	15 982 \$
Taxes de secteurs - Règlement 126 (Rue des Hérons)	1 391 \$	1 435 \$
Services municipaux	167 363 \$	167 789 \$
Services rendus	19 575 \$	1 390 \$
Imposition de droits, amendes et intérêts	41 700 \$	44 725 \$
Autres revenus	5 000 \$	80 741 \$
Transferts	23 000 \$	26 974 \$

<b>TOTAL DES REVENUS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 115 626 \$</b>	<b>1 210 085 \$</b>
<b>REVENUS D'INVESTISSEMENT</b>		
Subvention et transferts		365 000 \$
Autres revenus		15 000 \$
<b>TOTAL REVENUS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>0 \$</b>	<b>380 000 \$</b>
Fonds de roulement		
Affectation de surplus affecté	50 500 \$	0 \$
Amortissement	100 842 \$	108 594 \$
<b>TOTAL AFFECTATIONS</b>	<b>151 342 \$</b>	<b>108 594 \$</b>
<b>TOTAL DES REVENUS ET AFFECTATIONS</b>	<b>1 266 968 \$</b>	<b>1 698 679 \$</b>
<b>DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		
Administration générale	361 002 \$	344 747 \$
Sécurité publique	219 191 \$	200 713 \$
Transports	235 506 \$	185 948 \$
Hygiène du milieu	171 408 \$	173 213 \$
Protection de l'environnement	1 214 \$	2 538 \$
Aménagement, urbanisme et développement	73 530 \$	76 089 \$
Loisirs et culture	162 437 \$	232 583 \$
Frais de financement - Règlement d'emprunt de secteurs	10 010 \$	6 308 \$
Remboursement capital - Règlement d'emprunt de secteurs	12 280 \$	12 450 \$
Remboursement au fonds de roulement	4 090 \$	4 090 \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 250 668 \$</b>	<b>1 238 679 \$</b>
<b>DÉPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		
Dépenses en immobilisation	16 300 \$	460 000 \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>16 300 \$</b>	<b>460 000 \$</b>
<b>TOTAL DES DÉPENSES ET IMMOBILISATIONS</b>	<b>1 266 968 \$</b>	<b>1 698 679 \$</b>

**CONSIDÉRANT** les dispositions contenues aux articles 954 et suivants du Code municipal du Québec ;

**CONSIDÉRANT** l'analyse de la situation financière de la Municipalité effectuée par les membres du Conseil lors de rencontres préparatoires ;

**CONSIDÉRANT QUE** la synthèse ici déposée reflète toutes les décisions prises lors desdites rencontres ;

**IL EST RÉSOLU,**

**D'APPROUVER** le budget pour l'année financière 2020 tel que présenté dans le tableau ci-dessus.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	ABSENT	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	ABSENTE	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

## PÉRIODE DE QUESTIONS (PORTANT UNIQUEMENT SUR LE BUDGET 2020)

Madame la Mairesse rappelle que les questions doivent porter uniquement sur le budget 2020 et invite les personnes présentes à s'exprimer. La période de questions est ouverte à 19h40.

**294-12-19**

### **Levée de l'assemblée**

Il est proposé et résolu de lever la séance à 20h02.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	ABSENT	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	ABSENTE	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

La séance est levée à 20h02.

\_\_\_\_\_  
Julie Lemieux, mairesse

\_\_\_\_\_  
Fanny Grosz, directrice générale  
et secrétaire-trésorière

Je soussignée, Julie Lemieux, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 du Code Municipal.

\_\_\_\_\_  
Julie Lemieux, mairesse